

Monsieur le Directeur Académique,

Le Ministre Jean Michel Blanquer et la DGRH ont décidé d'imposer à marche forcée des modifications sans précédent dans le mouvement des personnels du premier degré. Aucune remarque des organisations syndicales lors de la concertation n'a été prise en compte, toutes les règles débattues depuis de nombreuses années dans les départements vont être balayées d'un revers de la main, tout cela pour imposer un mouvement calqué sur le second degré. On peut au moins accorder à ce ministre une certaine rigueur dans la méthode : les mesures sont annoncées, imposées, et mises en application en un temps record, et tout cela sans se soucier aucunement de leur faisabilité, ni même de la charge de travail que les lubies du ministre ou de ses conseillers imposent aux services administratifs et aux représentant-es des personnels. Le déni affiché par Jean Michel Blanquer encore une fois est bien réel et il pousse de nombreux enseignants et de nombreuses enseignantes dans la rue depuis des semaines.

Qu'on ne nous fasse pas croire que ce nouveau mouvement va permettre une amélioration des conditions de travail et des conditions d'enseignement, car c'est faux! Nous ne voyons là qu'une opportunité pour le ministère d'imposer aux enseignants des postes, même non choisis, à titre définitif, afin d'afficher une apparente stabilité auprès des parents. Tout porte à croire que les possibilités de muter au sein de notre département vont très considérablement se réduire pour nos collègues dès les années à venir. Il était déjà devenu extrêmement difficile de changer de département, maintenant il sera tout aussi difficile d'obtenir une mutation au sein de son département. Prisonnier-ère pour de longues années, voilà l'horizon des collègues. Espérons que les situations ne se crispent pas au sein d'équipes qui ne pourront plus bouger. Malheureusement, et vu les pressions subies par nombre de nos collègues, il y a fort à parier que les CHSCT soient de plus en plus souvent sollicités... ou pas, puisque, de toute façon, la loi sur la Fonction Publique prévoit de les supprimer.

Ce mouvement, en plus d'être catastrophique pour les droits des personnels, est catastrophique dans son calendrier et sa préparation. On peut parler des personnels administratifs non formés au traitement informatique du mouvement, de l'impossibilité pour des collègues de faire valoir leur situation personnelle à cause de délais trop courts.

Surtout, parlons des logiciels non livrés, ou livrés au compte-goutte. Il est quand même inédit qu'ils soient présentés le jeudi 4 avril, alors qu'une grève intersyndicale est en cours ce jour-là dans l'éducation nationale. Les opérations de mouvement devraient avoir débuté hier lundi 1 avril dans de nombreux départements... Dans les départements qui devaient ouvrir le mouvement aujourd'hui, des problèmes matériels sont recensés, et en nombre. Le serveur affiche pour de nombreux collègues de toute la France des vœux dans la Meuse. Nous pourrions en rire si ce n'était pas si grave, si ce n'était pas l'année scolaire de centaines de collègues dans notre département qui était en jeu.

Nous craignons nous aussi dans le département de très nombreuses erreurs qui seront à mettre sur le compte de ce ministre et de ses services centraux obtus et beaucoup trop sûrs de leur toute puissance. Nous réitérons donc notre demande : nous demandons pour le bénéfice des collègues, des élèves et de l'école du Service Public que ce simulacre de mouvement soit abandonné et que nous revenions à un mouvement des personnels comme nous l'avons connu l'an dernier. On nous assure que ce nouveau mouvement va permettre de prendre en compte les situations personnelles, mais rien ne nous dit qu'elles seront mieux traitées chez nous qu'elles ne l'étaient jusque là !

Vous avez la possibilité, Monsieur le Directeur Académique, de prendre les options les moins pires afin de limiter les dégâts dans notre département. Nous souhaitons rappeler que, malgré nos revendications de retour au mouvement des années précédentes, nous avons participé aux deux groupes de travail sur la circulaire en apportant notre point de vue constructif. Nous espérons que

les règles que vous allez établir tiendront compte de nos demandes qui se sont appuyées sur notre expertise et notre connaissance du terrain.

Nous concluons notre déclaration par un état des lieux de la mobilisation dans notre département. Des Assemblées Générales de grévistes, comme nous n'en avons pas connu depuis longtemps, se sont réunies. La mobilisation s'amplifie. De très nombreuses familles dans la rue ce samedi 30 mars ont protesté contre les projets de Jean Michel Blanquer. Ce ministre aura réussi une chose : fédérer une opposition face à son projet pour l'Ecole. C'est cette opposition qui s'amplifiera pour lutter contre les mesures annoncées, notamment sur l'avenir de la Fonction Publique et sur les retraites.

La FSU et la CGT appellent donc les collègues enseignants à être de nouveau en grève ce jeudi 4 avril et à venir participer aux assemblées générales afin de construire la mobilisation nécessaire pour contrer les mesures néfastes de ce gouvernement.